



Les Nouvelles du

Numéro #9
DECEMBRE 2013

CHSCT 44

Événement marquant de cette fin d'année 2013, **la réunion plénière du 25 novembre 2013 du CHSCT 44 était consacrée à la prévention des risques psychosociaux.**

Ces dernières années, cette catégorie de risques professionnels a pris une place de plus en plus importante dans les travaux des CHSCT et des comités techniques en raison de l'augmentation du mal être et de la souffrance au travail et de la prise de conscience assez récente de cette question au sein du ministère.

Une des raisons principales du développement du mal-être au travail trouve son origine dans la destruction de milliers d'emplois chaque année au sein des administrations des finances et l'accumulation de réorganisations mises en œuvre sans concertation et sans anticipation de l'impact sur les conditions de travail et la santé au travail des agents. Le cas de la réorganisation des services informatiques de l'INSEE en est le parfait exemple : choix politique arbitraire imposé sans concertation, sans anticipation des changements et sans se soucier des impacts pour les agents.

En CHSCT ministériel, la fédération des Finances CGT a demandé au Ministre de faire de la santé au travail une priorité effective et pas seulement un affichage, en mettant en œuvre une orientation donnant aux représentants du personnel, à chaque niveau, un droit de regard préalable sur toute transformation envisagée.

La CGT a démarré la séance par la lecture d'une déclaration liminaire que vous pouvez retrouver sur notre site www.financespubliques.cgt.fr/44

En réponse à cette déclaration, le président du CHSCT, Directeur régional des Douanes, a indiqué qu'il n'avait pas encore d'informations précises sur le Projet Stratégique Douanes 2018, mais que, juré craché, l'administration des Douanes se préoccupait de l'avenir de ses agents. Un protocole sur les passerelles entre les 2 administrations serait en cours de signature avec la DGFIP. Au vu de la situation de la politique de l'emploi actuelle à la DGFIP, nous avons de sérieux doutes sur le contenu de ce protocole et sur les possibilités réelles pour les agents des Douanes de reconversion professionnelle à la DGFIP.

Sur les travaux de l'Hôtel des Finances de Saint-Nazaire, la DRFIP a indiqué que la DG avait fait faire les mesures complémentaires de fibre avant travaux dans le respect du guide ministériel sur l'amiante. La CGT a rappelé que l'enjeu était la protection des agents et pas une simple question du respect de la forme. C'est pourquoi nous avons demandé l'organisation d'une réunion afin que le CHSCT 44 soit associé à la définition d'un protocole sur les mesures d'empoussièrement pendant et après travaux.

Restitution de l'intervention du Cabinet PREVIA à la BSI du Mans

Suite au constat fait par les médecins de prévention de la région d'une souffrance au travail dans plusieurs brigades du département, il a été fait le choix de mener une expertise par un psychologue du travail à la BSI du Mans afin de déterminer des préconisations d'actions permettant d'améliorer la situation.

Un comité de suivi a été mis en place parallèlement à cette expertise. Ce comité a déterminé un plan d'actions. Des premières mesures ont été mises en places. La situation dans le service est en voie d'amélioration. Un suivi du plan d'action et des agents sera assuré par le médecin de prévention en lien avec le comité, au travers du DUERP et du questionnaire « bien être au travail ».

Pour la CGT, le travail effectué sur la BSI du Mans est important car il a permis d'apaiser une situation explosive. D'un point de vue plus général, la situation des services de brigade est très dégradée en raison de l'évolution de la conception des métiers de la surveillance. En effet, les agents des douanes ne se retrouvent plus dans le travail qu'on leur impose aujourd'hui et encore moins dans celui qu'on leur propose pour demain.

Présentation de l'expérimentation « Bien être au travail » à la Douane

L'administration des Douanes a décidé, mieux vaud tard que jamais, de mener une politique préventive en matière de risques psychosociaux (RPS). Pour élaborer les outils nécessaires à cette démarche, c'est la direction interrégionale de Nantes qui a été désignée pour mener l'expérimentation. Deux brigades et un service viticulture ont été ciblés à l'aide d'un tableau d'indicateurs du type « tableau de veille sociale ». Il a été fait appel au cabinet PREVIA pour mener ces expérimentations.

Sans surprise aux yeux des représentants du personnel, qui ont tiré depuis longtemps le signal d'alarme mais qui attendent toujours le freinage d'urgence du train fou, l'étude montre une situation très dégradée et conclue à :

- ✓ Une crainte des personnels sur leur avenir en lien avec les restructurations
- ✓ Un manque de communication et d'écoute
- ✓ Un fort attachement des agents à leur métier

Pour les 3 services concernés par l'expérimentation, un plan d'action sera élaboré sur le modèle du Mans et intégré au Plan d'Actions et de Prévention 2014. L'expérimentation a permis de valider les outils : le tableau d'indicateurs, le questionnaire et la démarche d'entretiens.

La CGT a regretté que l'expérimentation ait dû se dérouler sur un temps trop court. Elle a surtout pointé la contradiction entre la volonté affichée de la Douane de chercher les conditions pour aller vers un « bien être au travail », quand dans le même temps elle annonce son Plan Stratégique 2018 qui contient en germe tous les ingrédients pour faire exploser la cocotte minute !

Rapport de visite du CHSCT du site des Douanes Angers/Joxé

Dans le cadre de ses missions, le CHSCT 44 s'est rendu le 26 septembre 2013 dans les services des Douanes du site d'Angers-Joxé.

La délégation a constaté un profond malaise au sein de la brigade lié à un défaut de communication, une défiance à l'égard de la hiérarchie, à la pression des objectifs et l'obligation de résultat. Les agents se sentent fatigués physiquement et moralement. Ils ne sont pas satisfaits de leurs équipements qui ne sont pas toujours adaptés aux situations de travail. Ils souhaiteraient avoir leur mot à dire sur les équipements et que la hiérarchie en tienne compte.

La délégation a par ailleurs relevé différents problèmes liés aux installations ou à la disposition des locaux qui devront être résolus rapidement.

Restitution de l'expertise SYNDEX sur le Centre National Informatique de Nantes

Le Centre national informatique de Nantes, comme d'autres centres informatiques en France, est impacté par la réorganisation de la production informatique à l'INSEE et la création d'un nouveau centre à Metz. Le CHSCT 44 a fait appel au cabinet d'expertise SYNDEX, agréé par le ministère du travail, afin de poser un diagnostic et d'avancer des préconisations permettant de préserver les conditions de travail et la santé au travail des agents du CNIN.

Le rapport d'expertise a été rendu le 21 juin 2013. Les experts de SYNDEX sont venus le présenter au CHSCT. Ils ont clairement mis en valeur le malaise du personnel devant la destruction sans raison de leur savoir-faire et l'absence de perspectives d'avenir pour ces agents. SYNDEX a proposé des préconisations fortes pour y remédier.

Les représentants du personnel ont demandé l'ouverture de négociations sur la base des préconisations de l'expertise pour écrire un plan d'actions visant à apporter aux agents concernés des réponses précises aux risques psychosociaux décrits dans le rapport.

Une réunion quadripartite réunissant l'INSEE, les organisations syndicales, des représentants du CHSCT et un médecin de prévention, sera organisée pour définir un plan de prévention qui sera ensuite soumis à l'avis du CHSCT.

Nous espérons que les responsables locaux de l'INSEE sauront montrer plus d'intérêt qu'ils n'en montrent à l'égard des problématiques de prévention des risques professionnels au sein du CHSCT 44, comme lorsqu'ils se permettent de quitter la séance juste avant la présentation par l'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail du guide ministériel sur les enquêtes suite à des actes suicidaires.

S'agissant de la fermeture arbitraire de l'accueil du bâtiment de l'INSEE qui impacte différentes administrations, une commission immobilière du CHSCT sera réunie à la demande des représentants du personnel.

Présentation du guide enquête sur les actes suicidaires

Ce guide, validé par le CHSCT ministériel du 4 avril 2013, présente les éléments de méthode à mettre en œuvre par les CHSCT menant une enquête sur les conditions de travail à la suite à un acte suicidaire.

L'objectif de ces enquêtes est de faire émerger les éventuelles difficultés liées aux conditions de travail dans le service afin de proposer des mesures de prévention et d'amélioration des conditions de travail. Le guide expose les différents principes à respecter fixant ainsi les règles et le cadre de la démarche afin de garantir la rigueur et l'éthique de l'enquête.

La CGT se félicite de la rédaction et de la mise à disposition des CHSCT de cet outil et considère que c'est en parlant de ces événements et non en les cachant qu'il sera possible de progresser.

Questions diverses

Centre des Finances Publiques de Guérande : les interventions conjointes du médecin de prévention, de l'assistant de prévention de la DRFIP et du cabinet PREVIA ont permis un retour à une situation apaisée après une période très critique. Parmi les enseignements à retenir, agir le plus possible en amont avant que la situation ne devienne inextricable, ce qui nécessite de savoir capter les signaux d'alerte et prendre en considération les situations de travail dégradées.

Réorganisation de la plateforme courrier des Finances publiques à Cambronne : toute l'organisation du travail est à repenser. Les représentants du personnel ont demandé que la DRFIP présente le projet rapidement au CHSCT pour avis, comme le prévoit le décret fixant les obligations des administrations de l'Etat en matière de protection de la santé et de la sécurité des agents.

La situation du SIP Nantes Nord ouest sera réexaminée lors d'une prochaine réunion du CHSCT, le DRFIP étant en visite dans le service le même jour.

Calendrier des prochaines réunions du CHSCT 44 :

Groupe de travail le 20 décembre 2013 : fixation des axes prioritaires pour 2014
Groupe de travail préparatoire le 21 janvier 2014
Séance plénière le 11 février 2014.



Les représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU secrétaire du CHSCT (DRFIP) **Cécile HAURAY** (DRFIP)
Patrick JETHRIT (SRE) **Jean-Marc LE SAEC** (DRFIP)
Elmostafa OKHAM (INSEE) **Pascal PIAT** (DOUANES)
Francis JUDAS (INSEE) Expert

N'hésitez pas à nous contacter.